

# MONTRÉAL PLUS



## Pas de recours collectif contre André Arthur

Page 2

## Une première convention collective chez Milos?

Page 2

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 5 JUILLET 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

| NARCOTRAFIC |

## Delvecchio restera derrière les barreaux

ANDRÉ CÉDILOT

ACCUSÉ dans une affaire d'exportation au Canada de 120 kilos de cocaïne, l'Italo-Canadien Nicolas Delvecchio, 32 ans, restera derrière les barreaux en attendant que l'on décide s'il doit être extradé aux États-Unis.

Le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, estime le crime trop grave et le rôle trop important du prévenu dans ce complot impliquant présumément Alix Osorio, 55 ans, une autre « marraine » du narcotrafic colombien à Montréal.

Le passé sans tache de Delvecchio, les fortes cautions offertes par sa femme, sa mère et deux collègues de travail, de même qu'une lettre de références du propriétaire de Construction Garnier, Jos Borsellino, son employeur depuis trois ans, n'ont pas convaincu le juge Martin.

Malgré le passé sans tache de Delvecchio, la preuve montre qu'il est sérieusement impliqué, a dit, en substance, le juge Martin, en appuyant sa décision sur des cas récents de jurisprudence.

Furieux, Delvecchio, menottes aux poignets, a repris le chemin des cellules sous le regard hébété de sa femme. Déçu lui aussi, son avocat, Claude Olivier, a manifesté son intention de faire appel en exigeant du juge Martin d'obtenir rapidement les enregistrements de l'audience.

Dans leur dénonciation, les autorités américaines accusent Delvecchio d'avoir agi comme intermédiaire pour un réseau de narcotrafiquants colombiens qui s'approprièrent, l'automne dernier, à faire entrer clandestinement à Montréal 120 kilos de cocaïne d'une valeur de 100 millions de dollars sur le marché noir.

Avec deux autres individus, Delvecchio avait été interpellé le 21 octobre 2000 peu après avoir pris livraison, dans un entrepôt du boulevard Hymus, à Pointe-Claire, d'une cargaison « sous le contrôle de la police » qui devait contenir l'importante quantité de poudre blanche.

En réalité, il s'agissait de 30 kilos de sa-

Voir DELVECCHIO en E2

| McDO DE LA RUE PEEL |

## Pas d'enquête sur la fermeture

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale, Jean Rochon, a fait savoir hier qu'il n'y a pas lieu de procéder à une enquête publique sur la fermeture du restaurant McDonald's de la rue Peel, à Montréal, comme le réclame la CSN.

Québec estime que la centrale syndicale dispose de tous les outils pour faire valoir les droits de ses membres dans le dossier de la syndicalisation des employés du McDonald's de la rue Peel.

Dans une lettre au président de la CSN, Marc Laviolette, M. Rochon précise que l'enquête de ses hauts fonctionnaires révèle que les motifs économiques avancés par le franchisé pour expliquer la fermeture de son restaurant sont plausibles. Le ministre estime qu'une enquête plus poussée serait inutile dans les circonstances.

M. Laviolette réclamait encore mardi la tenue d'une enquête publique pour déterminer les motifs réels du propriétaire de l'établissement, qui a fermé définitivement le restaurant le 22 juin dernier, alléguant une hausse de loyer substantielle. « Personne au Québec ne croit à cette raison-là ! » s'est-il exclamé.

## Peter Trent ne sera pas candidat

MARIE-CLAUDE GIRARD



Photo VALÉRIE REMISE, La Presse ©

Peter Trent, maire de Westmount : « Comment puis-je chercher un poste que je veux éliminer ? Je ne peux pas gérer une ville à laquelle je ne crois pas. »

APRÈS quelques mois de réflexion, Peter Trent arrive à la conclusion qu'il ne peut se porter candidat à la mairie ou au conseil de la nouvelle Ville de Montréal sans aller en contradiction avec le combat qu'il mène contre la fusion. Le maire de Westmount a annoncé hier qu'il préférerait poursuivre la contestation juridique jusqu'en Cour suprême et laisser à trois conseillers westmountais la tâche de s'investir dans la prochaine campagne électorale.

« Comment puis-je chercher un poste que je veux éliminer ? Je ne peux pas gérer une ville à laquelle je ne crois pas », a expliqué M. Trent, arborant à la boutonnière son macaron « Touchez pas à ma ville ».

Jusqu'à maintenant, au moins neuf conseils municipaux, dont celui de Westmount, ont décidé formellement de contester le jugement de la Cour supérieure sur la loi 170. Déjà, Baie-d'Urfé et Dollard-des-Ormeaux ont déposé hier matin en Cour d'appel une inscription en appel du verdict du juge Lagacé.

En revanche, il semble que les maires qui boycottaient les travaux du comité de transition permettent maintenant à leurs employés d'y participer. Des 28 directeurs généraux qui sont conviés aujourd'hui à des séances de travail, 25 ont confirmé leur présence, précise-t-on au comité de transition. Les irrédutibles, Baie-d'Urfé, Westmount et Senneville, ont toujours refusé de collaborer.

Pour l'instant, les trois candidats westmountais se présentent comme indépendants, avec l'appui de leur conseil municipal. Ils ne rejettent pas l'idée de se joindre à l'Union de l'île de Montréal, mais préfèrent attendre de voir ce que Gérald Tremblay peut leur offrir, indique Karin Marks, qui se présentera comme conseillère municipale et présidente de l'arrondissement Westmount. Les conseillers John de Castell et Cynthia Lulham brigeront les postes de conseillers d'arrondissement.

Peter Trent conseillera-t-il à ses citoyens de voter pour Gérald Tremblay ? Chose certaine, il ne souhaite pas que le maire de Montréal soit réélu. « C'est certain que si nos citoyens ont le choix entre Gérald Tremblay et M. Bourque, tous nos citoyens vont voter pour M. Tremblay. Même si Mickey Mouse se présente contre M. Bourque, les Westmountais vont voter pour Mickey Mouse ! »

Alors que certains l'imaginaient se présentant comme indépendant avec pour mandat de « défaire » la fusion, il soutient que la loi

Voir TRENT en E2

| MODERNISATION DU TRAVERSIER D'OKA |

## Les résidants d'Hudson inquiets

BRUNO BISSON

LE NOUVEL EXPLOITANT du traversier d'Oka, Claude Desjardins, veut moderniser son bateau et augmenter sa capacité portante entre les deux rives du lac des Deux-Montagnes, un projet qui a apparemment séduit le ministère des Transports... et qui inquiète aujourd'hui un groupe de résidents de Hudson, de l'autre côté de la traverse.

En s'associant étroitement au projet de M. Desjardins, le MTQ a en effet proposé la construction d'une « voie d'évitement », visant à détourner la circulation automobile de sa voie d'accès actuelle au quai d'embarquement du traversier, le chemin Bellevue, vers ce nouveau bout de route.

Ainsi, l'éventuelle augmentation de l'achalandage à Hudson qui viendra avec une capacité d'embarquement améliorée du traversier, ne froissera pas les résidents du chemin Bellevue qui, durant tout l'été, doivent supporter les inconvénients du passage de — tenez-vous bien — 80 véhicules à l'heure.

Effrayant ! Comme il serait inhumain de leur faire endurer ça, le MTQ veut faire l'accès routier ailleurs. Le problème, c'est que ceux qui habitent cet « ailleurs » ne sont pas contents. Pas du tout.

Anne-Marie Lachance est de ceux-là. « S'ils font la route là où ils ont l'intention de la faire, les autos vont me passer sur les bouts de souliers », affirmait-elle à La Presse, mardi.

Mardi soir, le conseil municipal de Hudson a tenu une rencontre d'informations à leur intention, où les futurs voisins de la voie d'évitement ont fait valoir leur opposition. Le conseil municipal a convenu de différer d'un mois sa décision d'appuyer ou pas



Photothèque, La Presse ©

La fréquentation du traversier d'Oka est appelée à augmenter, si le projet de son nouvel exploitant se concrétise.

le projet de M. Desjardins. Un comité de liaison a été créé, présidé par un conseiller municipal, et auquel siégeront une majorité de résidents. Le comité fera rapport à la municipalité lors de la prochaine assemblée régulière du conseil, le 6 août.

M. Desjardins, lui, s'attendait un peu à cela. « Je sais que ça ne fait pas l'affaire des gens, dit-il, mais tout ce que je veux, à cette étape-ci, c'est l'appui de principe du conseil municipal, pour qu'on passe à la deuxième étape du projet », soit la commande d'une étude de faisabilité. Le propriétaire de la navette Hudson-Oka a tenu par ailleurs à préciser qu'il n'a rien à voir avec le choix du tracé de la voie d'évitement.

### 92 ans d'artisanat

Depuis 1909, la traversée de deux kilomètres entre les régions du Suroît (Hudson) et des Basses-Laurentides (Oka) s'effectue sur bac tiré par un petit bateau à moteur. Les bacs ont changé et le petit bateau aussi en 92 ans. Mais le principe est resté le même : à 200 ou 300 mètres de la rive, le bateau effectue un virage en U qui propulse le bac devant, vers le quai. Le conducteur du bateau joue du moteur pour le freiner quand il arrive trop vite, ou pour corriger sa trajectoire. Malgré cela, bang !, l'arrivée est un peu brutale, parfois.

« C'est cute, admet M. Desjardins, mais ça fait artisanal. Il y a deux ans, quand j'ai acheté cette traverse, c'était clair qu'il y avait un problème de saturation. Depuis le début de cet été, la hausse de fréquentation est de 22 %, même si on a commencé à faire la traversée deux semaines plus tard que d'ordinaire. »

Durant le week-end, l'attente peut s'étirer jusqu'à une heure. Selon l'étude commandée par le promoteur, payée conjointement par le ministère et les centres locaux de développement des deux côtés du lac, « le traversier perd jusqu'à 30 % des clients qui attendent 40 minutes et plus. Il faut augmenter la capacité du traversier. »

M. Desjardins a aussi commandé à un architecte naval un design de coque qui lui permettrait, tout en augmentant sa capacité pour accueillir plus de véhicules, de traverser quand même le lac dans un chenal de la même profondeur, soit neuf pieds. Il ne sera donc pas nécessaire de recréer le chenal — ce qui serait impopulaire auprès des riverains — mais seulement de « nettoyer » le passage.

FILL93

GRÂCE À LA FONDATION LES AILES DE LA MODE, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

**LA MAISON DE RÊVE LES AILES DE LA MODE**

La Maison de Rêve est située au 1912, rue Alfred-Pellan au Parcours du Cerf de Longueuil et peut être visitée jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2001, les lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 20 h et les samedi et dimanche de midi à 17 h.

**BILLETTS DISPONIBLES CHEZ NOS PARTENAIRES/VENDEURS OU PAR TÉLÉPHONE EN COMPOSANT LE (514) 524-6060.**

En collaboration avec



# Chirurgien condamné à payer 10 000 \$ à son ex-maîtresse

CHRISTIANE DESJARDINS

LA COUR SUPÉRIEURE vient de condamner Arthur Freedman, un chirurgien, à payer 10 000 \$ à son ancienne maîtresse qu'il a battue et malmenée à différentes reprises au cours de leur houleuse relation, qui s'est échelonnée de 1986 à 1991.

J. K., qui fut d'abord patiente du Dr Freedman avant de devenir sa maîtresse, réclamait une somme globale de 100 000 \$ pour souffrances, perte de jouissance de la vie, traumatisme et humiliation, ainsi que dommages exemplaires. Elle réclamait notamment des dommages parce qu'elle a mis fin à son propre mariage en 1988 pour poursuivre plus assidûment sa relation avec le Dr Freedman, lui-même marié.

Bien qu'elle ait cru la version de la femme quant aux sévices endurés, la juge Michèle Monast a réduit de beaucoup ses aspirations financières, notamment parce que la femme n'a pas convaincu la Cour qu'elle n'avait pu donner un consentement éclairé à cette relation.

Il convient de souligner que le médecin s'est retrouvé par trois fois en cour criminelle pour des affaires de violence conjugale. En 1988 avec sa femme, et les deux autres, en 1990 et 1991 avec J. K. Les trois fois, il a plaidé coupable à des accusations réduites de voies de fait.

L'histoire se résume ainsi : en 1986, après avoir découvert une masse au sein de J. K., un gynécologue l'envoie consulter le Dr Freedman. Au fil des consultations, une relation amoureuse s'installe. Selon J. K., c'est le médecin qui a tout fait pour faire débiter cette relation. Selon le Dr Freedman, la femme se présentait souvent sans rendez-vous à son cabinet, et lui faisait clairement savoir qu'elle désirait une relation plus intime.

En 1988, J. K. a quitté son mari et fermé l'entreprise qu'ils géraient ensemble, puis a mis la femme de son amant au courant de leur relation extraconjugale. Elle lui a même fait entendre un enregistrement d'une conversation téléphonique qu'elle avait eue avec le Dr Freedman, dans lequel ce dernier tenait des propos peu élogieux et agressifs envers sa femme. Cette dernière s'est séparée de son mari

peu de temps après, et le médecin a été accusé de voies de fait et menaces de mort en Cour criminelle.

Le Dr Freedman a plaidé coupable de voies de fait. En même temps que sa femme intentait des procédures de divorce, il s'engageait plus avec J. K. Cette dernière ne travaillait pas, et le médecin la couvrait de cadeaux (voiture, bijoux, vêtements, voyages...)

Mais voilà, Freedman est devenu agressif, selon J. K. Alors qu'ils étaient à Bromont, il lui a donné un coup de poing au visage et lui a cassé le nez. Lors d'un voyage à Hong Kong, Freedman a encore frappé la femme et l'a poussée.

En 1990, Freedman décidait de se réconcilier avec sa femme, et entreprenait de mettre un terme à sa relation avec J. K. tout en la voyant encore. Lors d'une dispute au sujet d'un manteau de vision qu'il lui avait acheté, Freedman aurait enroulé le manteau autour du cou de J. K. et l'aurait serré, en même temps qu'il s'asseyait sur elle. Se rendant compte que la femme suffoquait, il se serait écrié : « Oh, my God, Oh my God, je t'ai fait ça à toi aussi. »

Après quelques minutes, la femme a dit à Freedman qu'elle allait bien, puis elle s'est ruée vers la porte pour s'enfuir. L'homme l'a poursuivi et l'a poussée dans les escaliers. Elle a porté plainte contre Freedman, qui a plaidé coupable à des voies de fait. Un autre incident semblable s'est produit en 1991, avec le même résultat.

Lors du procès en Cour supérieure, Freedman, qui se portait demandeur reconventionnel dans cette affaire, a soutenu qu'il n'avait jamais frappé J. K., et que s'il avait plaidé coupable par trois fois aux accusations en cour criminelle, c'était pour en finir au plus vite avec les procédures judiciaires. La juge Monast ne l'a pas cru et a également souligné que le médecin avait manqué à son code d'éthique en entreprenant une relation avec une patiente.

Au Collège des médecins, on indiquait hier que le Dr Freedman n'avait fait l'objet d'aucune sanction depuis qu'il pratique, en 1961.

# Il n'y aura pas de recours collectif contre André Arthur

La requête des chauffeurs de taxi est rejetée

CHRISTIANE DESJARDINS

PARCE QUE le groupe qu'il représente compte trop de personnes et que le tort fait à chacun est très difficile à prouver, la Cour supérieure a refusé à un chauffeur de taxi libanais la permission d'intenter un recours collectif contre l'animateur André Arthur, pour des propos tenus le 17 novembre 1998, lors de son émission radiophonique à CKVL.

L'animateur avait notamment déclaré que le taxi était devenu le tiers-monde du transport en commun à Montréal. « Si vous ne guidez pas le chauffeur, ils ne sont pas capables. C'est tous des immigrés de l'avant-veille, des gens qui n'ont aucune notion... Ils sont arrogants les taxis de Montréal, en particulier les Arabes sont arrogants, ils sont très souvent grossiers, on n'est pas du tout certain qu'ils sont compétents, et les voitures n'ont



Photothèque, La Presse ©

André Arthur

pas l'air d'être bien entretenues... » Président d'une ligue de taxi, Farès Bou Malhab avait été outré par ces propos et avait décidé d'intenter un recours collectif au nom de

# Le programme de «logements abordables» est mal perçu

ALEXANDRE VIGNEAULT

LES 680 millions et les 120 000 logements brandis par le ministre Alfonso Gagliano n'ont « rien à voir » avec la crise vécue depuis le 1<sup>er</sup> juillet, estime le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Le programme auquel M. Gagliano a fait référence mardi vise la construction de logements « abordables » et non pas de logements « sociaux », comme des habitations à loyer modique (HLM), a confirmé son cabinet à *La Presse*.

« Ça n'a rien à voir avec la crise qu'on a vécue en fin de semaine », en conclut Marie-Josée Latour, du FRAPRU. L'organisme affirme en effet que c'est le manque de logement social qui est en grande partie responsable de la crise qui a touché plus de 300 ménages montréalais depuis dimanche.

Selon Marie-Claude Lavigne, du cabinet du ministre Gagliano, le programme de logement abordable, qui n'a pas encore été mis en oeuvre, inciterait les promoteurs privés à construire des logements destinés aux ménages dont le revenu annuel oscille entre 25 000 \$ et 41 000 \$, selon la région du Canada. Les gouvernements fédéral et provin-

ciaux subventionneraient jusqu'à 20 % du coût de la construction, « ce qui provoquerait une baisse du prix du loyer », dit-elle.

« On n'est pas sûr que les subventions seront suffisantes pour que les propriétaires s'imposent eux-mêmes des restrictions sur le prix des loyers », rétorque Sylvain Lafrenière, du comité logement Bordeaux-Cartierville.

Marie-Josée Latour se fait plus cinglante : « Concrètement, (ce programme) veut dire que le fédéral va donner de l'argent aux promoteurs privés pour construire des logements qui pourraient se louer 700 \$ ou 800 \$ », croit-elle.

Le programme de logement abordable fait actuellement l'objet de négociations entre Québec et Ottawa, tout comme le dossier du transfert vers les provinces de la responsabilité de l'habitation, qui traîne depuis 1996.

Sur le terrain, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a constaté hier une légère hausse des demandes d'aide, qui sont passées de 12 à 19 depuis mardi. « On a été surpris du nombre, avoue Louise Hébert, porte-parole de l'OMHM. On s'attendait à une diminution. »

## TRENT

Suite de la page E1

est trop contraignante pour décentraliser véritablement les pouvoirs vers les arrondissements. Sans blâmer ceux qui s'engagent politiquement, M. Trent prédit que le nouveau Montréal sera ingérable et contrôlé par « le gouvernement du Québec, les bureaucrates et les syndicats ». Il admet être intéressé par une carrière en politique provinciale ou fédérale. Pour le moment, il veut d'abord s'assurer que le chef libéral Jean Charest mettra en application sa promesse de défaire la fusion.

Plusieurs choix s'offraient à M. Trent : se porter candidat à la mairie ou candidat à la présidence de l'arrondissement, avec ou sans le parti de Gerald Tremblay. Dans tous les cas, il a jugé que ce n'était pas la solution.

Le conseil municipal de Côte-Saint-Luc a également décidé mardi soir d'interjeter appel du jugement Lagacé. Après des semaines de boycott, le maire Robert Libman était de retour cette semaine au comité consultatif du comité de transition. M. Libman regrette la décision de Peter Trent. « C'est dommage. C'est un homme de talent, de valeur. J'avais hâte de travailler avec lui. »

Même la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a exprimé une certaine déception en regrettant « qu'il ait choisi la voie de l'obstruction systématique. »

## DELVECCHIO

Suite de la page E1

von que les policiers américains avaient placés dans des boîtes après avoir surpris deux messagers que Delvecchio aurait envoyés au New Jersey pour payer la drogue — ils étaient en possession de 197 000 \$ US — et la passer en contrebande au Canada. Les enquêteurs ont épinglé Delvecchio grâce aux informations que les deux hommes leur auraient refilées.

Ce n'est que le 6 juin dernier, toutefois, que Delvecchio a été écroué et formellement accusé en marge de cette affaire. C'est que les policiers américains tenaient à peaufiner leur enquête avec l'aide de la GRC afin de mettre hors d'état de nuire leur principale cible, Alix Osorio, 55 ans, considérée comme la tête de pont à Montréal de gros fournisseurs de cocaïne de

« D'une certaine façon, je dois vous dire que j'ai presque du regret. J'appréciais moi, M. Trent, évidemment jusqu'à tout récemment. Je pense qu'il avait un rôle à jouer au sein du comité consultatif des élus sur l'île de Montréal. »

Des villes en Cour d'appel

Par ailleurs, M<sup>e</sup> Jean Pomminville, qui représentait une douzaine de municipalités en Cour supérieure, a reçu la confirmation que Beaconsfield, Dorval, Montréal-Ouest, Montréal-Est et Pointe-Claire étaient prêtes à interjeter appel. Certains conseils municipaux n'ont pas encore discuté de la question.

Selon l'avocat de Baie-d'Urfé, Guy Bertrand, le juge a erré en estimant que la compétence du gouvernement provincial sur les municipalités n'était pas limitée par la Constitution. De plus, il avance que le juge aurait dû reconnaître que des aspects de la loi portaient atteinte au droit à l'égalité. Pour sa part, M<sup>e</sup> Pomminville appuiera entre autres sa contestation sur les principes non écrits de la Constitution et sur des arguments qui auraient été faussement attribués aux municipalités. « On nous a prêté un certain nombre d'arguments et de perceptions du Procureur général que nous n'avons jamais plaidés. »

la Colombie. Son fils Luis, 34 ans, a aussi été arrêté en vue d'être extradé aux États-Unis.

Déjà condamnés pour du trafic de cocaïne — elle à purger une peine de dix ans en 1988 et lui, à quatre ans en 1994 — Alix et Luis Osorio ont tous deux renoncé à leur remise en liberté sur cautionnement. Ils retourneront devant le tribunal le 24 juillet prochain.

L'opération d'infiltration mise sur pied par des agents du Bureau antidrogue américain (DEA) a permis de confisquer près de 1,5 million de dollars. Les complices allégués de Delvecchio sont toujours détenus au New Jersey. L'un d'eux aurait accepté de témoigner contre lui en échange d'une réduction de peine.

tous les chauffeurs de taxi et détenteurs de permis d'origine arabe et haïtienne, au nombre estimé de 2000 personnes.

Dans sa décision rendue récemment, la juge Diane Marcelin convient qu'André Arthur « attaque deux communautés et entretient des préjugés qui n'ont aucune raison d'être et qui sont carrément inacceptables dans notre société ». Mais voilà, la requête est mal fondée, puisque le droit civil n'ouvre pas un recours en diffamation à un groupe de cette ampleur. Le critère fondamental d'une atteinte diffamatoire étant une atteinte directe et personnelle, comment le prouver dans cette affaire ? « Plus le groupe est grand, plus le lien entre la faute et le dommage devient ténu », écrit la juge. Elle rejette la requête en tenant compte des critères essentiels d'un recours en diffamation, celui-ci n'a aucune chance de réussite.

RESTAURANT MILOS |

# Les Teamsters veulent un arbitre

CLAUDE-V. MARSOLAIS

SEIZE MOIS après que la section locale 1999 des Teamsters (FTQ) eut obtenu l'accréditation syndicale des 30 employés du chic restaurant Milos, avenue du Parc à Montréal, les négociations en présence du conciliateur Pierre Gervais vont si mal que les Teamsters s'approprient à demander au ministère du Travail la désignation d'un arbitre avec le mandat de décréter une première convention collective de travail.

Le cas Milos ressemble à s'y méprendre aux tentatives de la multinationale McDonald's d'éviter la syndicalisation en utilisant diverses tactiques judiciaires pour étirer le temps et pour décourager les employés.

En effet, après que le syndicat eut obtenu son accréditation le 28 février 2000, le propriétaire Costas Spiliadis a contesté l'accréditation afin d'exclure certains membres de son personnel comme le chauffeur de camion et les valets qui prennent en charge les voitures des clients.

Le juge du Travail Robert Burns a toutefois rejeté les prétentions du propriétaire en novembre dernier.

Depuis ce temps, les parties ont tenté avec l'aide du conciliateur de négocier une convention, mais d'après le représentant syndical Gilles Laliberté, la partie patronale agit de mauvaise foi en reportant sans cesse des rencontres ou en refusant de déposer des offres.

De plus le propriétaire a congédié deux employés, dont un officier syndical, et en a suspendu un autre. Ces congédiements et cette suspension ont fait l'objet de plaintes au Bureau du commissaire général du travail qui doit en disposer ultérieurement. Une autre plainte à l'encontre du propriétaire pour refus de négocier a été déposée.

Victimes de vexations et de sanctions de la part du propriétaire, au moins trois autres employés qui avaient été suspendus ont décidé de démissionner et de se trouver un autre emploi.

# CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de

La Presse

à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants :

- Drummondville
- Victoriaville
- Warwick

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

**M. Andr G n reux**

composez le **1 (819) 474-5631**  
Courriel : [agenereu@lapresse.ca](mailto:agenereu@lapresse.ca)

**APPELS DE SOUMISSIONS**

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis de l'entreprise :

[www.hydroquebec.com/soumissionnez](http://www.hydroquebec.com/soumissionnez) ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

**Montréal et environs : (514) 745-5720**  
**Extérieur : 1 800 363-0910**

**Bénévoles demandé(e)s...**

pour aider des jeunes dans leurs devoirs et leçons du niveau primaire.

Lise Fontaine  
Roger Génèreux

**527.9075**

**APPEL D'OFFRES**

**Numéro de dossier : SP-1082**

**Projet : Aménagement de la succursale SAQ Dépôt du Marché Central**

Des soumissions pour exécuter les travaux d'aménagement de la succursale SAQ Dépôt du Marché Central seront reçues au plus tard à 10 h 30 (heure locale), le 3 août 2001 par la Société des alcools du Québec (SAQ). Pour ce projet, une visite des lieux obligatoire pour les soumissionnaires est prévue le 12 juillet 2001 à 10 h.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

**Siège social** 905, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) - H2K 3V9

**Centre de distribution de Montréal** 2021, rue Des Futaïlles  
Montréal (Québec) - H1N 3M7

**Centre de distribution de Québec** 2900, rue Einstein  
Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de cent dollars (100 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission.

Seules sont autorisées à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les entreprises titulaires de la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

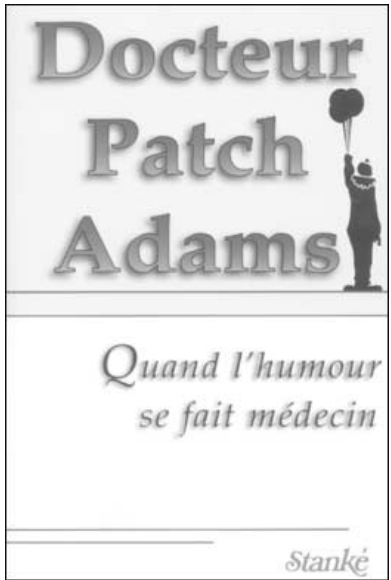
## DOCTEUR PATCH ADAMS

- 9 -

En parlant à Rudy, je réalisais l'importance que revêtait l'amour et les gens qui m'aimaient. J'avais été entouré d'amour, mais je ne l'avais pas laissé me toucher. Je perçus une vérité profonde et personnelle: pour recevoir de l'amour, je devais m'ouvrir. Sans amour, je ne pouvais être une personne forte. Je pris alors conscience du fait que si je continuais à vivre comme je le faisais, sans tendresse et sans amour humain, je finirais comme Rudy. Il représentait le Spectre des Noël's futurs de Dickens, celui que j'allais devenir si, face à mes aspirations, je refusais de rendre les armes.

Ce moment en fut un d'éveil spirituel face au pouvoir de l'amour. L'usage destructeur que j'avais fait de la science, des mathématiques et de la raison pour démolir ce qui ne représentait pas des faits irréfutables me laissait en définitive très seul. En parlant aux autres patients de la salle, je trouvais le même tissu de solitude et de rêves évanouis. À travers leurs larmes, il devint évident que ces gens n'étaient ni fous ni aliénés. Nous n'avions pas dans nos têtes de commutateurs dont la manette pouvait être placée, au choix, sur «normal» et «anormal». J'étais la même personne que j'avais toujours été; eux aussi d'ailleurs. Voilà peut-être pourquoi c'était si pénible. Ces gens qu'on prétendait «fous» n'avaient fait que réagir aux complexités de la vie par la peur, la colère, la tristesse et le désespoir à un point tel qu'ils avaient besoin – moi y compris – d'être protégés d'eux-mêmes.

Vers cette époque, j'eus l'occasion de voir *Zorba le Grec*, un film remarquable. Mon dilemme ressemblait à celui du rat de bibliothèque anglais de cette histoire. «Votre problème est que vous pensez trop, lui disait Zorba. Les gens instruits et les épiciers ont la manie de tout peser.» Je cessai de penser que le fait de *penser* supplantait tout dans la vie et donnai priorité aux sentiments. Après



avoir passé dix ou douze jours à l'hôpital, je déclarai à maman que tout allait bien et elle me crut. Au départ, elle n'avait jamais compris que l'on m'envoie dans un hôpital psychiatrique. «Tu n'es pas fou...» m'avait-elle dit. Elle avait raison. J'avais l'âme en peine, mais je n'étais pas cinglé. Le psychiatre estima que je devais prolonger mon séjour, mais je tenais à sortir de cette institution et, en dépit des recommandations des autorités médicales, je signai mon congé.

À ce stade de mon existence, les influences les plus marquantes pour moi avaient été la mort de mon père, le fait d'avoir une mère extraordinaire, et aussi de connaître la maladie à un âge relativement tendre. L'hospitalisation m'avait permis de m'élaborer une philosophie du bonheur. Une nouvelle expérience commença et elle allait me marquer jusqu'à ce jour. Je devins – faute d'un meilleur mot – un élève de la vie, d'une vie heureuse. Les explorations préliminaires de la condition humaine, que j'avais entreprises au cours de mon séjour à l'hôpital, prirent de l'ampleur. Je voulais en savoir le plus possible sur les gens, le bonheur et

l'amitié; c'est pourquoi je m'appuyais sur les siècles de sagesse que l'on trouvait dans les pages des grandes oeuvres littéraires. Je lus tous les livres de Nikos Kazantzakis, l'auteur de *Zorba*. Je lus des livres écrits par des prix Nobel de littérature, y compris Jean-Paul Sartre, Thomas Mann, William Faulkner et Bertrand Russell. Je lus également Platon, Nietzsche, Dostoïevski, Balzac, Franz Kafka, Charles Dickens, Walt Whitman, Virginia Woolf, Ayn Rand, Emily Dickinson et bien d'autres classiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Dès que j'entendais mentionner le titre d'un livre plus de trois fois, je m'empressais de l'acheter et de le dévorer. Comme beaucoup d'autres personnes ayant souffert, je portais un intérêt démesuré aux épreuves que j'avais subies. Le monde des arts m'aïda à comprendre la nouvelle fascination que j'éprouvais pour la vie de l'espèce humaine.

### À SUIVRE

**Stanké**

© Les Éditions internationales  
Alain Stanké, 2000

## MOT MYSTÈRE

ENFANTS - Un mot de 7 lettres

N A N E L O E B U R I R E M E  
M I M O N E C O C E R P U T E  
X I E E C N N B C T T E S T S  
U E M S Z E I O R E O E T N S  
O V S I E C L F I T P O D A O  
N I I R R E E L E V E R L F G  
E S T R I E H B M A E L L N L  
G I I E O I P E A G A R B I S  
A C H U T T R H E I V N E M T  
L N C Q S E O M T R N M C P E  
O I A U I C B E T A M A O E C  
P C R D H R R T C O P J T T O  
I H E E Y O U R S O N E D I N  
N E T O U U A I N E E U R G T  
E E N I U P S E L P I R T O E

|          |          |          |            |
|----------|----------|----------|------------|
| ADOPTIF  | ENVIE    | MAJEUR   | PUINEE     |
| AINEE    | FEE      | MERE     | RACHITISME |
| ALLAITER | GALOPIN  | MIMI     | RIRE       |
| BAIN     | GATER    | MUE      | ROT        |
| BECOT    | GENOUX   | NICHEE   | RUBEOLE    |
| BOBO     | GOSSE    | NID      | SEIN       |
| CONTE    | HISTOIRE | ORPHELIN | SOMMEIL    |
| CRI      | HOCHET   | OURSON   | TAPER      |
| CROUP    | IMPETIGO | PARC     | TETER      |
| ECOLE    | INCISIVE | PERE     | TRIPLES    |
| ECZEMA   | INFANT   | PESTE    | VAGIR      |
| EDUQUER  | INNE     | POT      |            |
| ELEVER   | LECON    | PRECOCE  |            |
| EMBRYON  | LIT      | PUERIL   |            |

Solution du dernier problème : PUTSCH

05/07/2001

10657

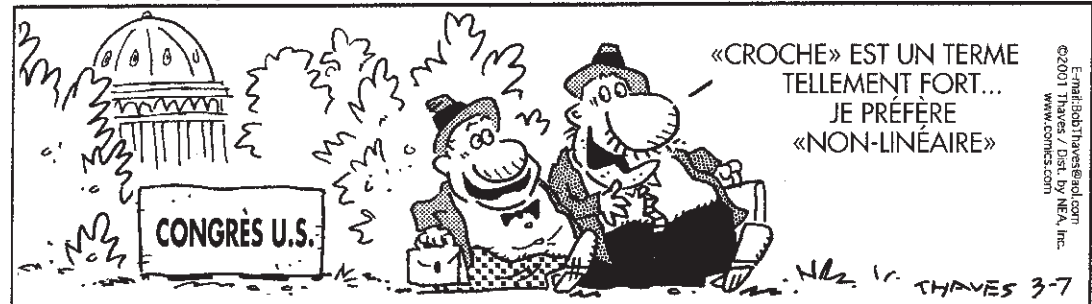
BEN



LA DÉVEINE



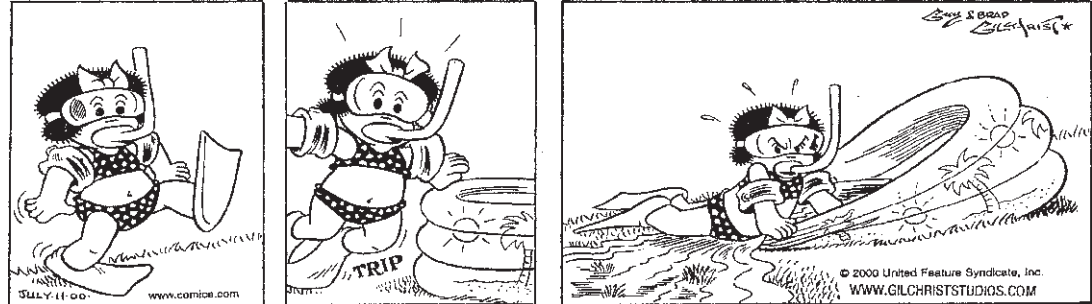
FRANK ET ERNEST



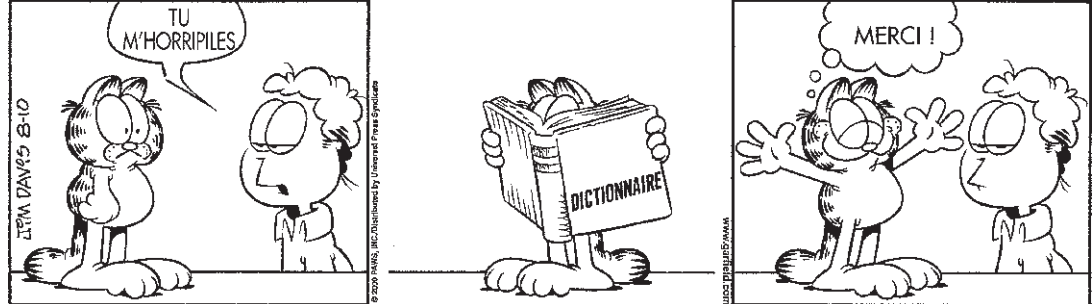
PEANUTS



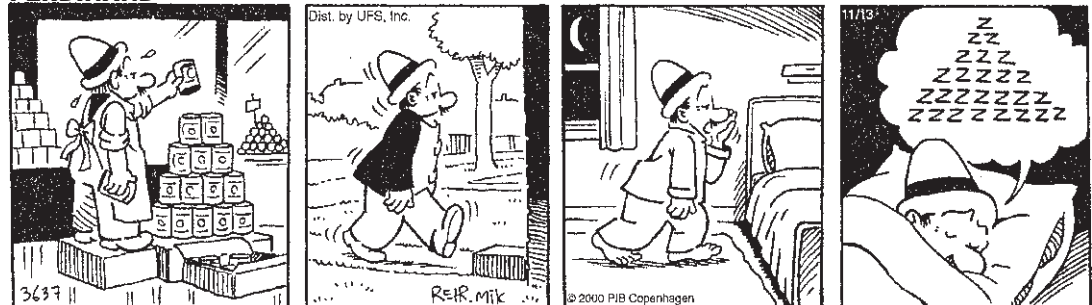
PHILOMÈNE



GARFIELD



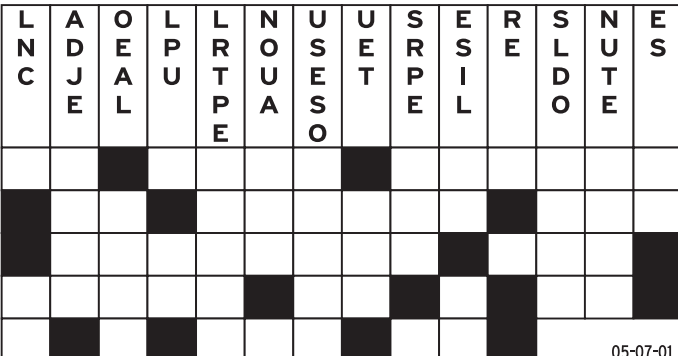
FERDINAND



LA PHRASE SECRÈTE

Thème: Citation de Chamfort

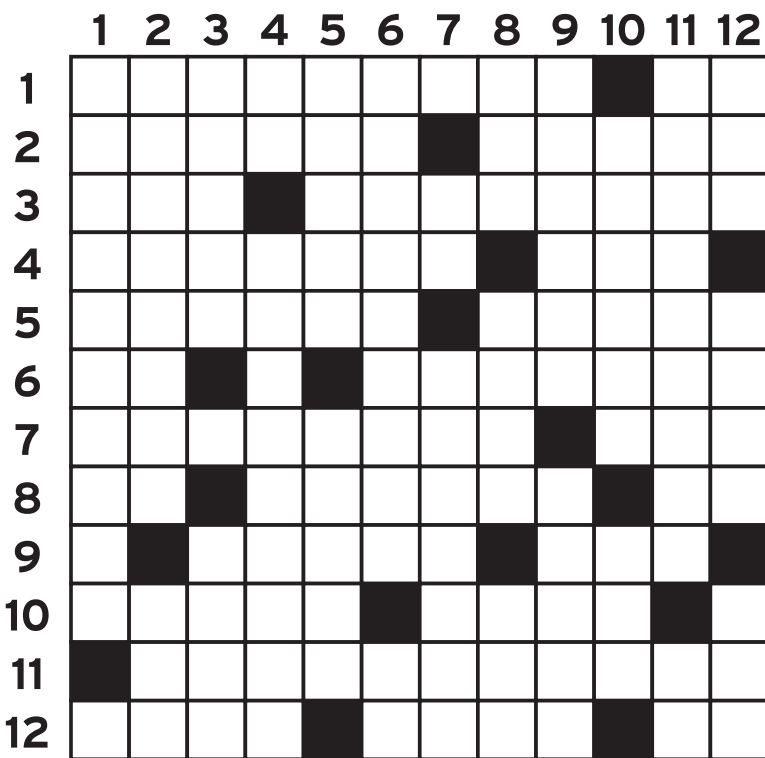
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.



Solution du dernier numéro : Quand les crapauds chantent le beau temps s'avance..

## MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

- Petit gâteau rectangulaire - Gallium.
- Ressemble à un phoque - Arrêter brusquement.
- Désert - Adversaire.
- Personnes de race blanche nées dans les Antilles - Monnaie.
- Voleur - Rendu amer et irritable.
- Ancienne note - Vives.
- Stupéfiant - Est en eau.
- Pour égoutter des bouteilles - Dont les différentes parties sont assemblées - Sud-ouest.
- Fillette méchante - Celui du porto est important.
- Petite femme - Division administrative grecque.
- Exécrales.
- Exprime la totalité - Plateau constitué par les restes d'une coulée volcanique mise en relief par l'érosion - Nickel.

VERTICALEMENT

- Perte de la faculté de faire valoir un droit, par l'expiration d'un délai.
- Répété plusieurs fois - Adolescent.

- Faire du crawl - Pièce de bois pointue à une extrémité.
- Prince - Fioritures.
- Fromage corse - Se forme à la fin de la nuit.
- Toutefois - Samarium.
- S'écrit à la fin - Accord.
- Critique italien - Pilastre cornier - Organisation armée secrète.
- Ennuieux - Danse d'origine brésilienne.
- Ample - Très rare en juin.
- Qui fait preuve d'altruisme - Indique la façon.
- La peinture en est un - Lac italien - Lettre grecque.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  | M | A | B | O | U | L | E | D | I  | V  | A  |
| 2  | A | V | E | R | S | E | V | O | L  | E  | R  |
| 3  | J | E | U | N | E | S | S | E | E  | N  | A  |
| 4  | E | R | I | S | E | T | T | E | T  | T  | B  |
| 5  | S | A | K | E | M | E | U | R | T  | R  | E  |
| 6  | T | U | R | E | A | L | O | R | E  | S  |    |
| 7  | E | T | R | E | J | E | U | D | I  |    |    |
| 8  | R | U | S | S | E | L | E | M | U  |    |    |
| 9  | H | I | C | O | S | S | U | P | I  | E  |    |
| 10 | E | C | H | A | N | T | I | L | L  | O  |    |
| 11 | H | E | N | N | E | E | U | L | E  | R  |    |
| 12 | M | E | S | S | E | P | R | I | E  | R  | E  |

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

06140





# TRANSPORTS ET VÉHICULES AUTOMOBILES

## 500

### 550 AUTOMOBILES

**MERCEDES** C220 '95, tout équipée 87 000 km, impeccable. Excel Auto 514-342-6363

**MERCEDES** C230 Classic 98, 68 000 km, gris métallique/noir, 29 500\$. (514) 931-5141

**MERCEDES** E320 4matic 99, argent 37 000km 450-672-2720  
**SILVER STAR RIVE - SUD**

**MERCEDES** 300E '86, impeccable, 186 000km, aucun hiver, 12 000\$. 514-990-3477

**MERCEDES** E320, 96, silver, impeccable, 32 900 \$, M. L'auto 1-888-569-6603

**MERCEDES** E320 97, bleu/sable, 51 000 km 450-672-2720  
**SILVER STAR RIVE - SUD**

**MERCEDES** E320 98, noire/nor, 80 000 km, 450-672-2720  
**SILVER STAR RIVE - SUD**

**MERCEDES** 99 et 88; 300 E, 8500 \$, toutes originales. Auto Route, AUSSI: 85-190-E, 3900 \$. Spécial Select, échange bienvenu, 450-433-2002

**MERCEDES** 300 SE 89, gris, pas d'hiver, 165 000km, comme neuve, 450-691-6058

**MERCEDES** 560 SEL, noir, magis 91, A voir, 7995 \$, CT Auto 6 jours 450-433-8180

### 550 AUTOMOBILES

**MERCEDES** 400 SEL 1993, noire, 85 000 km, cause décès, 27 500 \$, 450-667-3581

**MERCEDES** 560 SL 97, comme neuve, 95 000 km avec papiers, 28 000 \$ 514-816-0466

**MERCEDES** 500 SL 95, vert-beige, 59 000 km, pas d'hiver, pneus neufs, 57 500\$, 514-426-0490/514-952-6507

**MERCEDES** 300 SL 82, 2 toits, pneus et échappement neufs, 22 900 \$, 1-taxe, 819-228-5852

**MERCEDES** 500SL '92, AMG, tout équipée, impeccable, jamais d'hiver, 2 toits, Michelin neufs, Ext. charcolant, tan, 55 000 \$, 418-626-7337, rés: 418-871-9291

**MERCEDES** SL500 97, noire/nor, 80 000 km, 450-672-2720  
**SILVER STAR RIVE - SUD**

**NEON** 1997 93 000km, noire, man., 4 ptes, 6300\$. 450-668-8318

**NEON** LE 2000, aut., argent, a/c, allèron, magis, 42 000 km, 12 500 \$ crr 514-909-5151

**NEON** sport 95, 4 ptes, 5 vit., 80 000 km, a/c, équipée, gar., 4995 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Access sport 95, 140 000 km, tout équipé 8700\$ négociable, 450-661-0455

### 550 AUTOMOBILES

**NISSAN** Altima GXE 99, aut. équipée, seulement 19 700km, réduit à 17 900\$

**NISSAN** Altima GXE 98, 5 vit., 72 500 km, tout équipée, allèron, 4 pneus d'hiver neufs, A-1, 15 450 \$, 514-913-6388

**NISSAN** Altima GXE 98, automatique, 54 000km, impeccable, réduit à 14 900 \$

**NISSAN** Altima GXE 98, seulement 28 000 km, tout équipée, Auto Flash 450-676-1883

**NISSAN** Altima GXE 97, man., 82 000 km, a/c, pneus neufs, 10 900 \$ 514-952-0867

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 1996, grise, aut., 108 000 km, exc. état, 8200 \$, 514-487-8079

**NISSAN** choix de Sentra, Altima, Maxima ou Pathfinder

**Courtague Lavigne (514) 457-9797**

**NISSAN** Maxima 99, transfert ball 20 mois, 4245/mois tx incl. Rami 450-622-9415

### 550 AUTOMOBILES

**NISSAN** Maxima GLE 97, aut. blanc, 71 000 km. A-t été neuve, 17 995 \$, (514) 943-2285, crr.

**NISSAN** Maxima SE 95, aut. blanc, 103 000 km, 1 proprio, 12 500 \$, 450-589-7681

**NISSAN** Maxima SE 2001, aut., 21 900 km, gar. prolongée 80 000 km, 29 500 \$, 514-498-1533

**NISSAN** Quest 93, condition A1. Tout équipé, A/C, 6 800 \$, 450-651-3378, 514-895-0601

**NISSAN** Sentra 95, 55 000 km, aut., 2 ptes, impeccable, rouge, 7950 \$, crr, 514-951-4073

**NISSAN** Sentra 96, 2 ptes, 5 vit., servo freins/direction, bas km, 21 900 km, 29 500 \$

**NISSAN** Sentra GXE 98, 5 vit., a/c, 32 000 km, 17 900 \$, 514-952-9908

**NISSAN** Sentra GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

**NISSAN** Altima GXE 95, 5 vit., a/c, 140 000 km, tout équipée, gar., 7500 \$, 514-831-8373

### 550 AUTOMOBILES

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

**POPULAR MONTREAL**

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

INDEX DES DÉCÈS

- ALBERT, Françaises**  
Montréal  
**ANISMAN (Aberman), Rosalyn**
- BLOUIN (St-Pierre), Alice**  
Saint-Jérôme  
**BLOUIN, Kattie**  
Montréal  
**FAY, Rose (Dao)**  
Montréal  
**GAULIN, Pascal**  
Montréal  
**GIROUX, Rita (née Dufort)**  
Montréal-Nord  
**GOUGEON, Félicienne**  
Montréal  
**GOUPIL, France**  
Boucherville  
**HÉBERT, Georges**  
Laval  
**HILAL, Antoine**  
Île des Soeurs  
**LAURIN, Dr André**  
St-Jérôme  
**MAHEU (Champagne), Simone**  
Montréal  
**MOIR, John (Jack) Davidson**  
Montréal  
**NEPVEU, Alice**  
Montréal  
**O'DOHERTY (Couture), Carmen**
- PAIEMENT, Madeleine (Ledoux)**  
**RICARD, Mariette**  
Montréal  
**RICHER (Turcot), Louise**  
St-Lambert  
**SIMARD, Lucien**  
St-Donat  
**SOULARD, René**  
St-Lambert  
**SPICKLER, Yvonne**  
Montréal

DÉCÈS



**ALBERT, Française**  
**1945 - 2001**  
Françoise Albert, fille de feu Richard Albert et de feu Jeanne Larocque est décédée aux soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame, le 2 juillet 2001, à l'âge de 55 ans. Pour se souvenir d'elle, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Réjane, Roberte, Cécile, Gilbert, Philippe et Germain ainsi que leur conjoints(tes) respectifs(ves) de nombreux neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis, en particulier Renée Pelletier md. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 7 juillet à 11 h, en l'église St-Agapit (Deux-Montages) et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture.

La Maison Darche

**ANISMAN, Rosalyn (Roz), (née Aberman)**  
Le mercredi 4 juillet 2001, est décédée accidentellement la fille adorée de feu Fannie et de feu David Aberman, mère bien-aimée et belle-mère de Shoshana, Jennifer et John Mahoney de Californie, de Antony de New York, ainsi que de Yuri et Eda; chère sœur et belle-sœur de Edie et George Deckelbaum, Sam et Liliane Aberman, Gloria et Teddy Shiff de Californie, Annie et Barbara Aberman; "Bubbie" chérie de Mary-Alice et Benjamin; Starlight, Adara, Ridge, Sera et Ariel, tante bien-aimée et amie de plusieurs, elle sera profondément regrettée et restera à jamais dans nos mémoires. Le service funéraire aura lieu au salon:  
**Paperman & Fils**  
**3885, Jean-Talon Ouest**  
des vendredi 6 juillet à 12 h 15. Shiva privée. Le don d'un "Rosalyn Anisman Memorial Fund", a/s de Montreal Children's hospital Foundation seraient appréciés (téléphone: 514-934-4846).



**BLOUIN (St-Pierre), Alice**  
**1911 - 2001**  
À Saint-Jérôme, le 4 juillet 2001, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Alice (St-Pierre) Blouin, épouse de feu Léo Paul Blouin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jeannine (Marcel Gervais), Jean-Paul (Jacqueline Leclerc), Yvan (Jocelyne Drapeau), Josette, Pierre (Estelle Desjardins) et Bernard, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Exposée à la  
**Maison funéraire Trudel inc.**  
**400, rue Labelle**  
**St-Jérôme**  
le jeudi 5 juillet 2001 de 19 à 22 h et le vendredi 6 juillet de 9 à 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 6 juillet 2001, à 11 h, en l'église Saint-Pierre, 520, boul. Bourassa, à Saint-Jérôme et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BLOUIN, Kattie**  
**1973 - 2001**  
À Montréal, le 2 juillet 2001, à l'âge de 27 ans, est décédée Kattie Blouin. Elle laisse dans le deuil ses parents Réjeanne et Raymond Blouin, sa grand-mère Germaine Blouin, ses oncles, ses tantes, cousins, cousines et amis. Une liturgie de la Parole sera célébrée en la chapelle du  
**Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie**  
**6700, Beaubien Est**  
le vendredi 6 juillet 2001, à 9 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Vendredi à compter de 8 h.

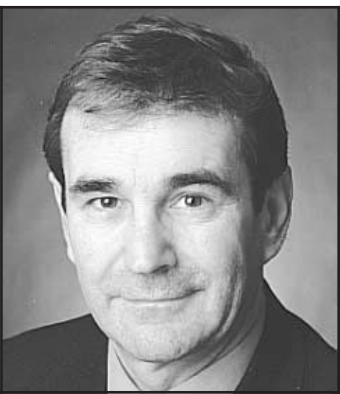
**FAY, Rose (Dao)**  
**1918 - 2001**  
À Montréal, le 2 juillet 2001, à l'âge de 83 ans, est décédée Rose Dao, épouse de feu Guy Fay. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, Cécile (Pierre Baulu), Bernard (Anne Tardy), Marie France (Bernard Bohn), ses petits-enfants, Thierry et Nathalie, ses arrière-petits-enfants, Elodie et Cédric, ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances directement à l'église Notre-Dame-de-Grâce, le vendredi 6 juillet 2001 à compter de 12 h 30, suivi des funérailles qui auront lieu à 13 h, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.  
**Direction: Urgel Bourgie**



**GAULIN, Pascal**  
**1999 - 2001**  
À Montréal, le 3 juillet 2001, à l'âge de 2 ans, est décédé Pascal Gaulin, d'un cancer des reins. Il laisse dans le deuil son père, Benoît Gaulin, sa mère, Odile Dallaserra, sa sœur de 4 ans, Sidonie, ainsi que de nombreux parents et amis. Il n'y aura pas de service. Parents et amis sont invités à faire leurs adieux à Pascal le 7 juillet 2001, à 11 heures, au  
**Centre funéraire Côte-des-Neiges**  
**4525, ch. de la Côte-des-Neiges, à Montréal**  
L'inhumation des cendres aura lieu à 12 h 20. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à Leucan et à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine seraient appréciés. Les parents de Pascal tiennent à remercier le personnel de l'hôpital Sainte-Justine, en particulier madame Johanne Dumont, infirmière, pour la qualité des soins reçus.

**GIROUX, Rita (née Dufort)**  
**1923 - 2001**  
À Montréal-Nord, le 3 juillet 2001, à l'âge de 78 ans, est décédée Rita Dufort, épouse de François Giroux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, sa fille Chantal (Daniel Piotrowski), son frère Claude (Colette Beauregard), neveux, nièces, parents et amis(es). Une liturgie de la parole sera célébrée à 14 h dimanche le 8 juillet, en la chapelle du complexe et la famille recevra les condoléances une demi-heure à l'avance. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourgie**  
**6700, Beaubien Est, Montréal**  
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche 13 h 30.

**GOUGEON, Félicienne**  
**1918 - 2001**  
À Montréal, le 27 juin 2001, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Félicienne Gougeon. Elle laisse dans le deuil sa sœur, Antoinette et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au  
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
**10 300, boul. Pie IX, Montréal-Nord**  
Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le samedi 7 juillet à 11 h. Heures des visites: samedi à 10 h 30 en présence des cendres.



**GOUPIL, France**  
**1947 - 2001**  
À Boucherville, le 3 juillet 2001, à l'âge de 53 ans, est décédé M. France Goupil, ing., M. Sc. A., président de Géophysique GPR International Inc. Il laisse dans le deuil ses frères Marcel (Lise), Laurent (Donna), Jean-Noël (Francine), Pierre (Sylvie), ses neveux et nièces, oncles et tantes, cousins, cousines, ses employés de GPR ainsi qu'autres parents et amis.  
La bonté de Dieu est si grande qu'avant de nous exposer à des épreuves douloureuses, il nous a entourés de nombreux amis pour nous aider à les supporter. Et comme il n'y a pas de date qui ne puisse être évitée lorsque le destin en a ainsi décidé, c'est avec un profond regret que nous vous avisons du décès de monsieur France Goupil, président et fondateur de Géophysique GPR International Inc. Son départ est vivement ressenti par ses collègues et employés qui avaient tous eu l'occasion d'apprécier ses qualités de coeur et de caractère. Nous garderons toujours le souvenir de cet homme courageux et nous nous unissons afin de perpétuer l'oeuvre de ce bâtisseur. Tous les employés de l'entreprise souhaitent témoigner leurs plus grandes condoléances aux membres de sa famille ainsi qu'à ses très nombreux amis.  
**La famille recevra les condoléances au Complexe funéraire Alfred Dallaire Cimetière Près du Fleuve**  
**2750, Marie-Victorin, Longueuil**  
Les funérailles auront lieu en l'église unie, 43, Grôve, Danville, le vendredi 6 juillet à 14 h et ensuite il sera inhumé au cimetière de Danville, dans les Cantons de l'Est. Heures de visites: jeudi 5 juillet de 15 à 17 h et de 19 à 22 h. Vendredi à partir de 10 h.

**HÉBERT, Georges**  
**1923- 2001**  
À Laval, le 2 juillet 2001, à l'âge de 78 ans, est décédé Georges Hébert, époux de Anita Gignac. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses fils, Denis et Pierre, ses sœurs, Marie-Paule et Mariette, ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
**1856, boul. des Laurentides, Vimont, Laval**  
Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet 2001 à 11 h en l'église St-Elzéar, et de là au cimetière St-Elzéar. Heures des visites: samedi à compter de 8 h 30.

CONDOLÉANCES

Le Groupe Divco désire offrir ses condoléances à la famille Aberman, suite au décès de

**ROZ ANISMAN (ABERMAN)**

Puisse la famille être épargnée d'autre peine.

**HILAL, Antoine**  
De l'île des Soeurs, le 3 juillet 2001, à l'âge de 73 ans, est décédé Antoine Hilal, époux de Lucette Bélanger. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse, Emilie, George et Pierre, ses petits-enfants: Anthony, Valerie, Andrew et Alexandre, ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
**3955, Côte-de-Liesse (angle Ste-Croix)**  
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 juillet 2001 à 11 h en l'église Notre-Dame-des-Ange, De Serres, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise des maladies du coeur seraient appréciés. Heures des visites: jeudi 5 juillet 2001 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

**LAURIN, Dr André**  
**1929 - 2001**  
À St-Jérôme, le 30 juin 2001, à l'âge de 72 ans, est décédé Dr André Laurin, époux de Lise Montreuil. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, Richard, Marc (Chantal Ducharme), Pierre (Isabelle Maumy), Lyianne (Serge Latour), Stéphanne (Louise Tétreault), Nathalie (Armin Schuhmann), Dominique (Marc Gervais), ses petits-enfants, ses sœurs, Pauline (Dr Niello Rensli), Micheline (Gilles Galarneau), parents et amis. Des dons pour la Société d'Alzheimer seraient appréciés. La famille recevra les condoléances directement à l'église St-Germain d'Outremont, 28, av. Vincent d'Indy, Outremont des 12 h 45. Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet 2001 à 13 h 45 en l'église St-Germain d'Outremont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.  
**Direction: Urgel Bourgie**



**MAHEU (Champagne), Simone**  
**1916 - 2001**  
Au centre hospitalier Maisonneuve Rosemont, le 3 juillet 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Simone Maheu Champagne, épouse de feu M. René Maheu et mère de feu André Maheu. Elle laisse dans le deuil son fils Robert, sa petite-fille Lyne, son petit-fils Sylvain, ses sœurs Irène, Jeanne, Céline ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle sera exposée au  
**Complexe funéraire Magnus Poirier**  
**6825 Sherbrooke est, Montréal**  
le vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 20 h. Une réunion de prière aura lieu le vendredi 6 juillet à 20 h à la chapelle du complexe funéraire et de là au Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOIR, John (Jack) Davidson**  
A l'hôpital Général de Montréal, le samedi 30 juin 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jack Moir, époux bien-aimé de Dorothy West. Il laisse dans le deuil ses enfants Lillian de Cambridge, Ontario, David (Sascha) de Jasper, Alberta. Il laisse également ses cousines Margaret Shaw et sa famille de Montréal, Grace Cherkowsky et sa famille de Penticton de C.B. ainsi que d'autres parents en Ecosse et Nouvelle-Zélande. Exposé au salon  
**White et Fils (chapelle Rajotte)**  
**3635 Hochelaga, coin Chamblay**  
Heures de visites de mercredi 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 5 juillet, à 14 h, en l'église St-George's United, 3030 Baldwin, suivies de la crémation. La famille désire remercier le personnel du 15e étage de l'hôpital Général de Montréal pour leurs bons soins et leur compassion. Des dons à l'Association montréalaise pour les Aveugles, 7000 Sherbrooke Ouest, Montréal H4B 1R3 ou à l'hôpital Shriners, 3350 boul. des Sources D.D.O. H9B 1Z7.

**NEPVEU, Alice**  
**1919 - 2001**  
À Montréal, le 29 juin 2001, à l'âge de 81 ans, est décédée Alice Nepveu. Elle laisse dans le deuil, ses frères et sœurs, Cécile, Jean-Paul (Réjeanne), J. Léo, Laurette, Lionel (Yolande), André (Claire) et Jacques (Marguerite), ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Elle sera exposée au salon funéraire  
**Alfred Dallaire inc.**  
**1120, Jean-Talon Est, Montréal**  
le jeudi 5 juillet 2001 de 14 à 22 heures, le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi à 10 heures, en l'église St-Grégoire Le Grand, située au 7950, rue Marquette à Montréal, et de là au cimetière Ste-Scholastique. A la place des fleurs, des dons à la fabrique de la paroisse Ste-Scholastique seraient appréciés.

**O'DOHERTY (Couture), Carmen**  
À l'hôpital Charles Lemoyne, le 30 juin 2001, à l'âge de 57 ans, est décédée Carmen Couture, épouse de Donald O'Doherty, fille de Gilberte et Réginald Couture. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Patricia (Paul), John (Colleen), Steven (Sharlene), Synthia, ses petits-enfants, Jessica, Donovan, Patrick, William et Brian. Exposée au  
**Salon funéraire Collins, Clarke, MacGillivray, White**  
**307 Riverside Drive, St-Lambert**  
le jeudi 5 et le vendredi 6 juillet de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet à 11 h en l'église St-Lambert United, 85 Desaulniers, St-Lambert. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés.

**PAIEMENT, Madeleine (née Ledoux)**  
**1912 - 2001**  
À Montréal, le 2 juillet 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Madeleine Ledoux, épouse de feu Hector Paiement. Elle laisse dans le deuil, sa fille Jovette (Richard Boles) de Boston, ses trois petits-enfants, Richard et Kathleen Boles, Michael et Karen Boles et Julie et Brian Richards, ainsi que quatre arrière-petits-enfants, ses sœurs, Jeanne Bédard, Simone Ledoux, Thérèse Ledoux, Claire Ledoux, Lucette Beaulieu, Marcelle (Ernest Cartier) et Angèle (Paul Rochon), sa belle-sœur Madeleine Ledoux et plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
**745, Crémazie Est, Montréal**  
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 juillet 2001 à 11 h en l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation canadienne des maladies du coeur seraient appréciés. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi des 9 h 30.

CONDOLÉANCES



**RICARD, Mariette**  
**1915 - 2001**  
À l'hôpital général de Montréal, le 3 juillet 2001, à l'âge de 86 ans, et décédée sereinement, Mariette Ricard. Outre le fondateur de sa communauté, l'abbé Henri Saey et ses compagnes samaritaines, elle laisse dans le deuil ses sœurs, Simone (Marot), Rolande (Dufort), son frère Jean, sa belle-sœur Cécile Ricard ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
**2630, Notre-Dame Ouest, Montréal**  
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 juillet 2001 à 10 h en l'église St-Irénée, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

**RICHER (Turcot), Louise**  
À St-Lambert, le 1er juillet 2001, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Louise Turcot, épouse bien-aimée de feu Jean H. Richer. Elle laisse dans le deuil ses cinq enfants, Claire (Claude Leduc), Georges (Hélène Plante), Suzanne (Jacques Rousseau), Hélène (Ron Bérard) et Louis (Jennifer Dragan), ses neuf petits-enfants, Julie, Michel, Caroline, Danielle, Sylvie, Dominique, Samuel, Paul et Liam, ses frères Gilles et Marc, sa sœur Claire (William Atkinson), sa nièce Michèle, tous ses autres neveux et nièces, parents et amis. Elle était la sœur de feu le Docteur Jacques Turcot. Les funérailles auront lieu le jeudi 5 juillet à 11 h en l'église St-Léon-de-Westmount et de là au cimetière de Sherbrooke. La famille désire remercier le personnel du 3e de la Résidence du Parc pour leurs bons soins. Des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame, section néphrologie, seraient appréciés. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 h.  
**Direction Urgel Bourgie**

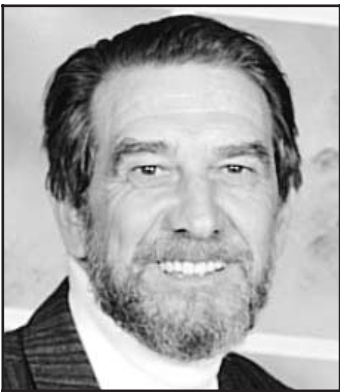
**SIMARD, Lucien**  
Au Foyer St-Donat, le 3 juillet 2001, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Lucien Simard, époux de Marie-Salomé Riopel, demeurant à St-Donat. Les funérailles auront lieu vendredi, départ des salons  
**Résidence funéraire Labrèche inc.**  
**500, Principale, St-Donat**  
pour l'église de St-Donat où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de St-Donat. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Yvon, Lucienne, Nicole, Charles et leurs conjoints, conjoints, petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux, nièces, demi-sœurs, demi-frères, parents et amis. Remerciement personnel à tout le personnel du Foyer St-Donat pour leur sincère dévouement. La dépouille mortelle sera exposée jeudi de 19 à 22 heures. Direction funéraire:  
**Résidence funéraire Labrèche inc.**  
**Rawdon**

**SOULARD, René**  
**1913 - 2001**  
À St-Lambert, le 1er juillet 2001, à l'âge de 87 ans, est décédé M. René Soulard, époux de feu Mme Claire Ledoux. Il laisse dans le deuil, ses deux fils, Pierre (Denyse), Ivan (Brigitte), ses petits-enfants, Alain (Daniel-le), Anne-Marie (Michel), sept arrière-petits-enfants, Geneviève, Valérie, Etienne, Mathieu, Catherine, Véronique et Gabriel. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
**Cimetière Près du Fleuve**  
**2750, Marie-Victorin, Longueuil**  
le vendredi 6 juillet de 10 h à 11 h. Une réunion de prières suivra à 11 h en la chapelle du complexe.



**SPICKLER, Yvonne, née Grenier**  
À Montréal, le 30 juin 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée paisiblement Mme Yvonne Spickler (Grenier), fille de feu Azelma Benoit et de feu Dr Edouard-Pierre Grenier. Elle laisse dans le deuil son mari, Antoine Spickler, ses enfants Rita, Robert (Michèle Mercier), Bernard (Paule Massicotte), Louise (Raymond O'Meara), ses petits-enfants Daniel, Nathalie, Marc-Yvan, Catherine, Marie-Isabelle, Frédéric, Fabien, Dominique et ses trois arrière-petites-filles. Elle laisse également dans le deuil sa sœur Cécile, son frère Edouard (Père Félix), Georges, André, Thérèse, Claude, Claire, Monique, Jacques, Steven, François, Gérard et plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
**1255, Beaumont, Ville Mont-Royal**  
Les funérailles auront lieu le jeudi 5 juillet, à 11 h, en la cathédrale Saint-Antoine de Longueuil et de là au cimetière Saint-Antoine de Longueuil. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. En guise de sympathie, des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés. Heures de visites: mercredi le 4 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

1er ANNIVERSAIRE



**WILBROD ETHIER**  
Tu nous manques énormément. Ta présence dans nos coeurs nous guide et nous réconforte. Tes proches.

PRIÈRES

**MERCI MON DIEU**  
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. M.G.H.

**PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE**  
Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. M.P.

**PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE**  
Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. M.D.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Dieu pour grande faveur obtenue. P.B.  
REMERCIEMENTS à la Vierge Marie pour faveur obtenue. J.P.F.

Vaste coup de filet en Abitibi-Témiscamingue

PASCALE BRETON

LES POLICIERS de la région de l'Abitibi ont démantelé hier matin un important réseau de trafic de cocaïne à Rouyn-Noranda et qui s'approvisionnait auprès des motards, à Montréal.

Les 15 perquisitions faites à Rouyn et à La Sarre dans des résidences et une agence de danseuses ont mené à l'arrestation de 18 personnes. Il s'agit de toutes les têtes dirigeantes du réseau, connues des milieux policiers. Une petite quantité de drogue, principalement de la cocaïne, des champignons magiques et du cannabis, ainsi que de l'argent, des armes et des véhicules ont également été saisis.

« C'est une enquête amorcée il y a un an qui a mené à ces arrestations. Elle n'est pas encore terminée. Il faut détailler ce qui a été saisi et déterminer auprès de quel groupe de motards s'approvisionnaient les personnes arrêtées », a indiqué l'agent Ronald McInnis, de la Sûreté du Québec, en précisant que dans la région de l'Abitibi, aucun groupe criminel n'est officiellement installé.

Les individus arrêtés font face à des accusations de trafic de stupéfiants, de complot et de gangstérisme. Quelque 150 policiers de la Sûreté municipale de Rouyn-Noranda, de la SQ et de la Gendarmerie royale du Canada ont procédé à cette vaste opération.

« Avec ces perquisitions, c'est toute l'alimentation en drogue de l'Abitibi-Témiscamingue et du nord-est de l'Ontario qui est touchée », a affirmé M. McInnis. D'autres arrestations pourraient avoir lieu dans les prochains jours.

Le PLQ suggère de retarder la réforme scolaire

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le porte-parole de l'opposition en matière d'éducation, Yvon Marcoux, recommande au ministre de l'Éducation, François Legault, de retarder d'une année l'implantation de la réforme scolaire au deuxième cycle du primaire.

M. Marcoux a demandé au ministre et au gouvernement de faire preuve de sérieux tout en tenant compte des intérêts des élèves avant d'aller plus loin.

« Si François Legault est capable de reconnaître qu'il y a des ajustements importants à faire, je pense qu'il doit prendre le temps de faire son travail comme il faut. »

M. Marcoux a insisté sur la nécessité de poursuivre la réforme, mais il ne veut pas que cela se fasse dans ce qu'il appelle un climat d'improvisation.

Selon lui, il manque toujours une série de conditions. Le député demande donc à son vis-à-vis François Legault un temps d'arrêt pour apporter des ajustements qu'il juge indispensables.

La première phase de la réforme qui a été mise en place l'automne dernier a été sévèrement critiquée par l'opposition et les enseignants.

***Bibliothèque  
et Archives  
nationales***

**Québec** 

*La Presse*

5 juillet 2001

Page E8 manquante